

MOT DU président



FRANÇOIS JEAN
Président-directeur général

L'été 2010 restera gravé dans notre mémoire collective comme celui de l'adoption du projet de loi 100 : *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette.*

Cette loi aura imposé un lourd fardeau aux cadres des secteurs public et parapublic et particulièrement aux gestionnaires du réseau de la santé

et des services sociaux, en suspendant les bonis au rendement de 2 % au cours des années 2010-2011 et 2011-2012, en imposant une réduction globale de 25 % des dépenses de formation, de déplacement et de publicité sur la base des résultats 2009-2010 et en ciblant une réduction progressive des dépenses de fonctionnement de nature administrative de 10 % d'ici 2013-2014 en privilégiant l'attrition par le remplacement d'un poste sur deux à la suite des départs à la retraite dans les activités de nature administrative.

Les directions d'établissements et d'agences doivent faire preuve de clairvoyance dans l'application des mesures identifiées afin d'éviter la démobilisation des gestionnaires. Elles doivent aussi, en ces temps difficiles, s'assurer de maintenir le dialogue avec les représentants des cadres intermédiaires. Les enjeux pour un meilleur fonctionnement du réseau de la santé et des services sociaux n'auront jamais été aussi élevés.

Concernant l'AGESSS, la mesure imposant une réduction globale de 25 % des dépenses de formation, de déplacement et de publicité nous touche particulièrement à court terme. En effet, le congrès 2010 de

l'AGESSS, qui se déroulera du 28 au 30 octobre prochain, risquait d'être compromis en raison d'une baisse importante de participation directement proportionnelle à ces réductions de dépenses. Le conseil d'administration de l'AGESSS, lors de sa séance du 11 juin 2010, s'est toutefois positionné fermement et a pris la décision à l'unanimité de maintenir son congrès lors duquel l'Association célébrera ses 40 années d'existence.

Concernant cette édition de L'Intermédiaire, vous pourrez entre autres y lire un article sur le suivi du dossier de l'équité salariale ainsi que les nouvelles du comité consultatif des relations professionnelles (CCRP). Vous pourrez également en apprendre davantage sur la démarche de déploiement du Programme d'accueil et d'intégration des nouveaux membres de l'AGESSS ainsi que les détails entourant le projet de recherche de HEC Montréal, auquel l'Association collabore. L'Espace retraite vous présentera notamment une réflexion sur la retraite. Enfin, ce journal L'Intermédiaire souligne le départ à la retraite d'une de nos collaboratrices depuis 1985, madame Jocelyne Lavallée.

Malgré le contexte ardu dans lequel les gestionnaires sont de nouveau appelés à évoluer, l'équipe de la permanence se joint à moi pour vous souhaiter de profiter des dernières semaines de l'été et nous espérons que vous pourrez prendre, à défaut de les avoir déjà pris, des vacances bien méritées.

François Jean, Président-directeur général

Loi 100 : encore des coupures !

sommaire

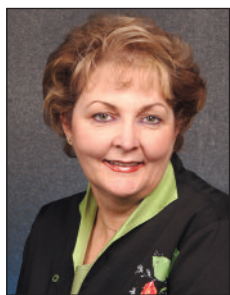


- 1 Mot du président**
Actualités
• Dossier équité salariale
- 2 Actualités**
• CCRP
Capsules d'info
• Boni au rendement
• Blitz de recrutement
- 3** • Membres du conseil d'administration et du comité exécutif 2010-2011
- 4 Espace retraite**
• Des nouvelles des retraités de l'Outaouais
• Nouvelle représentante des retraités pour la Montérégie
• Espace libre - Réflexion sur la retraite
- 5 Formation et développement professionnel**
• Programme d'accueil et d'intégration des nouveaux membres
• Recherche HEC Montréal
• Gagnant sondage web
- 6 Actualités**
• Nouveaux locaux de l'AGESSS
• Au revoir Jocelyne!
- 7** • Le SAP à votre portée
• Capsule SSQ
• Publicité - Desjardins Sécurité financière
- 8** • Publicité - La Personnelle
• Publicité - La Capitale

ACTUALITÉS



MONIA AUDY
AVOCATE
Conseillère en ressources humaines



GHISLAINE DUMAIS
Chef d'équipe - équité salariale

Derniers développements du dossier de l'équité salariale pour le personnel d'encadrement du réseau de la santé et des services sociaux

Dans le cadre de l'évaluation des catégories d'emplois devant être effectuée concernant le programme d'équité salariale pour le personnel d'encadrement du réseau de la santé et des services sociaux, il subsiste, à ce jour, un écart très mince d'environ 50 cotes qui sont toujours en désaccord entre la position des associations et celle de l'employeur.

**DOSSIER
ÉQUITÉ
SALARIALE**

Rappelons que l'évaluation des catégories d'emplois a nécessité des discussions concernant 7230 cotes, 10 cotes devant être attribuées à chacune des 723 catégories d'emplois identifiées aux fins de l'exercice d'équité salariale pour le personnel d'encadrement.

C'est en raison de ce désaccord qui subsiste concernant environ 0,7 % des cotes que nous n'avons malheureusement pas pu procéder au 2^e affichage au printemps 2010, comme nous le souhaitions.

En effet, une entente sur les 7230 cotes est nécessaire afin que nous puissions ensuite comparer les résultats des évaluations des catégories d'emplois à prédominance féminine versus les catégories d'emplois à prédominance masculine pour déterminer les ajustements salariaux requis, le cas échéant.

Étant donné le faible écart entre la position des associations et celle de l'employeur, nous pouvons, malgré tout, affirmer que nous sommes près d'un règlement. Cependant, puisque les 50 cotes toujours en désaccord représentent un enjeu majeur pour la conclusion du dossier, les discussions se poursuivent et nous espérons la finalisation du dossier par la signature du 2^e affichage à l'automne 2010.

Visitez notre site Web pour le détail du dossier de l'équité salariale au www.agesss.qc.ca/equite.

L'ASSOCIATION A POUR MISSION DE :

- représenter, promouvoir et défendre les intérêts et les droits des membres ;
- consulter et tenir informés les membres en tout temps ;
- influencer les acteurs en participant aux réflexions et débats concernant les principaux enjeux du réseau de la santé et des services sociaux ;
- contribuer au développement ainsi qu'au déploiement des meilleures pratiques en gestion ;
- valoriser l'excellence en gestion.

AGESSS 
ENSEMBLE DEPUIS 40 ANS.

601, rue Adoncour, bureau 101
Longueuil (Québec) J4G 2M6

Téléphone: 450-651-6000
Sans frais: 1-800-361-6526
Télécopieur: 450-651-9750

www.agesss.qc.ca

envoi poste publication
canadienne

numéro de convention
40051072